

Séance du 2 mai 2019 – 19 heures

Date des convocations : 24.04.2019

Présents : 12

Absents : Mme CHMIEL, M. LABORDE.

Procurations : Mme CHMIEL à Mme VASLIN, M. LABORDE à M. DESLOGES.

Secrétaire de séance : M. DESLOGES

Le Maire ouvre la séance à 19 heures et 30 secondes après avoir demandé si tous les conseillers avaient reçu le compte-rendu de la réunion précédente.

Approbation du compte rendu de la séance du 28 mars dernier.

Vote des subventions communales :

Le Maire rappelle les obligations pour les associations afin de pouvoir bénéficier de subvention (compte-rendu financier et moral et demande). Voir en annexe la liste des bénéficiaires avec les montants correspondants. Quelques demandes font l'objet d'un débat :

- Sur la subvention accordée au RPI (1 524 €), il serait souhaitable que les membres de la commission école s'assurent que cette somme versée tous les ans permet effectivement à chaque enfant de partir en voyage au moins une fois au cours de sa scolarité.
 - Pas de subvention accordée au club motonautique qui n'apporte pas la preuve d'un intérêt général.
 - La demande du lycée de Fougères fait état de 2 enfants de Monthou scolarisés. Il serait souhaitable de s'en assurer. En cas de réponse positive, la subvention serait de 50 €/élève.
-

Organisation du temps de travail des agents techniques suite à un départ en retraite :

Le Maire explique qu'en raison du départ à la retraite de Jacky DESCHAMPS, il s'avère nécessaire de réorganiser l'aménagement du travail pour les employés du pôle technique. M. DESLOGES informe les membres du conseil municipal des nouveaux horaires de travail de Bruno BEAUVAIS.

Demande de subvention exceptionnelle en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris :

Une demande de subvention au bénéfice de la cathédrale Notre-Dame de Paris a été présentée par l'AMF. Le conseil municipal ne répondra pas positivement à cette demande car devant l'afflux de dons en faveur de Notre-Dame, la commune préfère réserver ses capacités financières pour son propre patrimoine.

Motion de soutien à la population retraitée :

Une motion de soutien à la population retraitée a été formulée par plusieurs organisations syndicales. La réponse apportée par le Président de la République lors de sa conférence de presse répondant pour une large part aux revendications, le conseil municipal ne juge pas nécessaire de s'associer à cette motion.

Bibliothèque : désherbage des ouvrages :

Le conseil municipal donne son accord pour qu'un désherbage soit réalisé à la bibliothèque la BimM.

Questions diverses :

- Organisation des permanences pour les élections européennes.

- Le Maire présente aux membres du conseil municipal l'analyse financière de la commune réalisée par le nouveau percepteur en place depuis le 1^{er} mai à la perception de Montrichard.
- Jean-Pierre CHANTELOUP informe le conseil municipal du dysfonctionnement de la barrière du camping.
- Claude GENDT propose d'inviter M. Patrick SCIOU chargé de la communication à la Fédération des campeurs, caravaniers et camping caristes afin de faire connaître notre camping.
- Valérie VASLIN informe le conseil municipal du compte rendu de la réunion du comité des fêtes où l'on constate une désaffection et un essoufflement des bénévoles et associations. Elle s'inquiète de la pérennité de la fête du 14 juillet dans sa forme actuelle.
- Dominique MARTEAU informe que Michelle (la cantinière) étant en arrêt maladie pour une semaine elle l'a personnellement remplacée et a pu constater une indiscipline assez inquiétante de la part des élèves.

La séance est levée à 21 heures 57 minutes et 18 secondes